

RÉFÉRENCES

Avez-vous déjà été moniteur/trice pour Sécurité nature ? Oui Non

Si oui, quels cours avez-vous enseigné?

CCSMAF/ICAF CSMAFAR ICAA Dindon Sécurité naut. Autre : _____

Faites-vous partie d'une association membre de la
Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs ?

Oui Non

Si oui : Nom et no de L'ASSOCIATION :

adresse de l'association:

téléphone :

Référent¹(s) ou moniteur(s) qui appuie(nt) la candidature (*optionnel*) :

_____ TÉL.: _____

_____ TÉL.: _____

Avez-vous déjà été en infraction d'un règlement ayant trait
aux armes à feu, à la chasse ou à la violence ?

Oui Non

Précisez s'il y a lieu :

RÉGION ADMINISTRATIVE PRINCIPALE OÙ VOUS DÉSIREZ AGIR COMME MONITEUR/TRICE

- | | | |
|--|---|--|
| <input type="checkbox"/> 01 BAS ST-LAURENT | <input type="checkbox"/> 07 OUTAOUAIS | <input type="checkbox"/> 12 CHAUDIÈRE-APPALACHES |
| <input type="checkbox"/> 02 SAG-L-ST-JEAN | <input type="checkbox"/> 08 ABITIBI-TÉMISCAMINGUE | <input type="checkbox"/> 14 LANAUDIÈRE |
| <input type="checkbox"/> 03 QUÉBEC | <input type="checkbox"/> 09 CÔTE-NORD | <input type="checkbox"/> 15 LAURENTIDES |
| <input type="checkbox"/> 04 MAURICIE | <input type="checkbox"/> 10 COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES | <input type="checkbox"/> 16 MTL – LAVAL – MONTÉRÉGIE |
| <input type="checkbox"/> 05 ESTRIE | <input type="checkbox"/> 11 GASPÉSIE – ÎLES MADELEINE | <input type="checkbox"/> 17 CENTRE-DU-QUÉBEC |

Souhaitez-vous offrir des cours dans une autre région ? Précisez laquelle et pourquoi :

¹ Un référent est une personne connue de la FédéCP : membre du C.A. d'une association membre de la FédéCP, membre du C.A. d'une régionale, moniteur œuvrant pour Sécurité nature, membre du CA d'un club de tir

EXPÉRIENCE / MOTIVATIONS

Quelles sont les raisons qui vous incitent à vouloir devenir moniteur chez Sécurité nature ?

Quelles sont vos disponibilités ?

Précisez en quelques lignes votre expérience dans le domaine du cours que vous souhaitez enseigner: (années d'expérience, activités, motivations); s'il y a lieu, joindre en annexe les pièces justificatives.

Quelles expériences avez-vous qui témoignent de vos capacités et de vos aptitudes à agir comme moniteur, comme enseignant ou à vous exprimer en public ?

CERTIFICATIONS PERTINENTES (OPTIONNEL)

Quelles sont les certifications que vous avez acquises dans le domaine du cours que vous souhaitez enseigner ?

Énumérez chacune d'elles et si possible, joignez une copie des preuves de qualification.

Êtes-vous à l'aise avec les logiciels informatiques ? (Windows, Mac OS, Internet, PowerPoint)

J'ATTESTE QUE LES RENSEIGNEMENTS FOURNIS SONT COMPLETS ET CONFORMES À LA VÉRITÉ.

SIGNATURE DU CANDIDAT _____ DATE _____

Mises en candidature

Contactez votre responsable régional avant le 1^{er} novembre pour connaître la date limite de dépôt des candidatures dans votre région.

SIGNATURE DU RESPONSABLE RÉGIONAL _____ DATE _____

Au responsable régional

Veuillez expédier ce formulaire à :

Lise Duchesneau

Sécurité nature

162, rue du Brome

St-Augustin-de-Desmaures, QC G3A 2P5

@liseduchesneau@fedecp.com

Devenir moniteur ou monitrice pour Sécurité nature...

C'est fournir un service utile à sa communauté et encourager la relève!

Partout à travers la province, Sécurité nature administre et maintient un réseau de formateurs compétents et passionnés. Ces personnes oeuvrent bénévolement pour donner de la formation concernant la sécurité dans la pratique des activités liées à la chasse et au tir avec arme à feu. Depuis 1995, le Cours Canadien de Sécurité dans le Maniement des Armes à Feu, délivré au Québec par Sécurité nature, a été intégré dans la formation obligatoire des chasseurs québécois. Il est aussi obligatoire pour obtenir un Permis fédéral de Possession et d'Acquisition d'Arme à feu.

L'implication du moniteur a des retombées très intéressantes pour sa communauté. La plupart des cours offerts par Sécurité nature sont offerts à travers les organismes membres de la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs (FédéCP). En offrant localement des cours de sécurité dans le maniement des armes à feu, l'organisme et ses moniteurs fournissent un appui concret à la relève ainsi qu'un milieu propice à l'échange de connaissances entre chasseurs ou tireurs expérimentés et nouveaux adeptes. Une partie des revenus générés par les cours sert à dédommager les organismes, compenser les moniteurs pour leurs dépenses et peut être réinvestie par les associations dans des activités de support pour leurs membres et pour la relève.



C'est sans compter la satisfaction personnelle qu'en retire le moniteur ou la monitrice, en partageant son expérience et en instruisant de nouveaux adeptes désireux d'apprendre le maniement sécuritaire et responsable des armes à feu, rendu concret à travers l'enseignement et l'expérience de leur formateur.

Avant d'être appelé à jouer ce rôle pour sa communauté, le moniteur ou la monitrice de Sécurité nature a franchi avec succès une série d'étapes de sélection et de formation. Ces étapes visent à choisir les candidats qui sauront le mieux diffuser la matière conformément aux prescriptions de nos partenaires, le Bureau du Contrôleur des Armes à Feu et des Explosifs du Québec (BCAFE) pour la Gendarmerie Royale du Canada, et le secteur Faune du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs.

Les étapes de qualification des futurs moniteurs commencent dès l'automne, par la mise en candidature des personnes intéressées. La préparation des candidats, encadré par le responsable régional, également bénévole, se poursuivra jusqu'au printemps suivant! Les détails de ce programme de formation peuvent être consultés à l'adresse suivante :

<https://fedecp.com/les-formations/devenir-moniteur/>.

**Étapes de qualification
pour accéder au titre de moniteur/trice
à Sécurité nature**



Un moniteur de Sécurité nature est un **BÉNÉVOLE** qui fournit une prestation **PROFESSIONNELLE**

Critères d'admissibilité	<ul style="list-style-type: none"> • Être âgé d'au moins 18 ans • Être titulaire d'un PPA valide pour la classe d'arme du cours • Détenir un certificat du chasseur valide • Avoir un minimum de trois ans d'expérience dans le maniement d'armes sans restriction ou à autorisation restreinte selon le cas • Savoir utiliser un ordinateur lié à Internet • Être recommandé par une association ou un regroupement affilié à la FédéCP, ou par un moniteur de Sécurité nature (en l'absence de références, contactez simplement le responsable régional de la formation) • Offrir des cours dans une région où les besoins justifient la formation de nouveaux moniteurs • S'inscrire à l'aide du formulaire de mise en candidature
--------------------------	--

Étape # 1 : présélection régionale (entre octobre et la fin de novembre)

Procédure à suivre :	Dans certains cas l'entrevue pourra être remplacée par la préparation détaillée d'un formulaire de mise en candidature et par la vérification des références.
Formulaire de mise en candidature et/ou	Préparer une brève description des expériences relatives au domaine à enseigner, à l'animation de groupes, à la formation ou à des interventions publiques et réfléchir à ce qui motive à devenir moniteur
Entrevue	Lire le manuel du participant Lire le document « Code de conduite du moniteur »
Critères d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissance générale du domaine à enseigner, maîtrise du contenu du cours, expériences personnelles, quelques expériences de chasse. • Apparence et attitude générale, expression orale (entrevue) • Intérêt et motivation à devenir moniteur • Capacité à transmettre les connaissances • Besoins régionaux en moniteurs pour le cours désiré • Références (formulaire de mise en candidature) • Réussir l'examen écrit de connaissances

Étape # 2 : le cours préalable (entre janvier et la fin d'avril)

Procédure à suivre :	<ul style="list-style-type: none">• Assister à au moins un cours pertinent : prendre entente avec le responsable régional pour une date d'accès à un cours• Pas de frais d'inscription ni d'obligation de répondre aux examens théoriques ou pratiques• Ne pas intervenir (observateur); prendre note des techniques pédagogiques du moniteur; ce dernier est disponible pour des questions d'ordre pédagogique pendant les pauses• Le responsable régional peut choisir d'exempter un candidat dont la prestation a été évaluée dans un autre cours de Sécurité nature• Exceptionnellement, le cours préalable pourra être suivi à une autre étape de la formation
----------------------	---

Étape # 3 : la session de formation/évaluation initiale (mi-mai ou fin mai)

Préparation à la session	<ul style="list-style-type: none">• Réviser les observations faites lors du cours préalable• Lire et comprendre les documents de formation reçus; au besoin interroger le responsable régional avant la session• Préparer les leçons assignées selon la méthode du Guide du moniteur
Lors de la session	<ul style="list-style-type: none">• Présenter les leçons assignées selon la méthode du Guide du moniteur• Participer obligatoirement à TOUTES les activités de la formation et en respecter l'HORAIRE• Les instructeurs devront recommander votre candidature pour la poursuite des étapes de qualification
Critères d'évaluation	<ul style="list-style-type: none">• Présentation personnelle• Clarté de l'exposé• Vocabulaire• Exactitude des propos• Facilité à communiquer• Interaction avec les participants• Exploitation du matériel d'enseignement• Qualité de la participation à la formation

La session de formation/évaluation initiale a toujours lieu, chaque année, la fin de semaine précédant celle de la Fête des Patriotes. La Fête des Patriotes tombe le lundi qui précède le 25 mai. La session de formation/ sélection initiale a lieu la fin de semaine qui précède celle des Patriotes, soit entre le 9 et le 16 mai. Réservez cette date sur votre calendrier.

Au besoin, il peut arriver qu'une seconde session soit organisée la fin de semaine qui suit la Fête des Patriotes, entre le 25 et la fin de mai.

Étape # 4 : le(s) cours supervisé(s) (avant le 15 septembre)

Préparation	<ul style="list-style-type: none">• Être confiant de pouvoir donner environ 50% du contenu du cours en compagnie d'un moniteur chevronné choisi par le responsable régional• Contactez votre responsable régional pour qu'il désigne le cours que vous allez donner ainsi que le moniteur avec qui vous enseignerez• Contacter ce moniteur pour répartir entre vous deux les leçons à enseigner• Se préparer selon la méthode du Guide du moniteur• Se préparer à administrer à quelques reprises le test pratique de maniement d'arme à feu
Le cours	<ul style="list-style-type: none">• Présenter les leçons choisies selon la méthode du Guide du moniteur• Vous serez évalué(e) par un moniteur chevronné, par le responsable régional lui-même ou un par un instructeur sur une partie ou la totalité du cours et du (des) test(s) pratique(s)• L'évaluateur devra recommander votre nomination pour la poursuite de votre qualification. Néanmoins, à la suite de ce cours supervisé, l'évaluateur pourra recommander une autre supervision si votre prestation est jugée insuffisante.
Critères	<ul style="list-style-type: none">• Les mêmes critères que lors de la session de formation/évaluation initiale seront utilisés

Étape # 5 : La désignation

Étapes administratives	<ul style="list-style-type: none">• Une fois votre supervision réussie, vous pouvez assister le moniteur principal dans ses cours. Cependant, vous ne pouvez pas signer ni compléter le Rapport du CCSMAF/AR (formulaire 5484) puisque vous êtes en attente du matricule fédéral.• Le BCAFE (Bureau du Contrôleur des Armes à Feu et des Explosifs du Québec) vérifie votre dossier pour approuver votre candidature et vous attribue un matricule fédéral de moniteur, si ce n'est déjà fait.• Sécurité nature vous contactera par courriel puis vous enverra par courrier :<ul style="list-style-type: none">○ la lettre de reconnaissance de Sécurité nature○ la lettre de désignation du BCAFE avec votre matricule fédéral○ votre carte de moniteur et un porte-carte○ les grilles de correction des examens écrits○ vos chemises• Vous pouvez désormais exercer tous les actes des moniteurs :<ul style="list-style-type: none">○ donner des cours comme moniteur principal ou second moniteur○ évaluer les examens et les signer, ainsi que les Rapports de cours (formulaire 5484)○ consulter le Portail de Sécurité nature, y compris votre dossier de moniteur○ ouvrir de nouveaux cours, si votre association vous désigne comme délégué aux Avis de cours.
------------------------	--

JE RECONNAIS AVOIR PRIS CONNAISSANCE DES ÉTAPES DE QUALIFICATION :

SIGNATURE OU INITIALES : _____